

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Commune de PUY-L'EVÊQUE

Par arrêté 2025- 174, le Maire de la Commune de Puy-l'Evêque informe ses administrés qu'il sera procédé à une enquête publique relative au déclassement d'une partie du parking de la place Henry en vue de son aliénation pour un projet d'agrandissement du cabinet de kinésithérapeutes.

Cette enquête aura lieu du **4 novembre 2025 8h15 au 19 novembre 2025 17h00**.

Pendant le délai susvisé le dossier est consultable à l'accueil de la mairie de Puy-l'Evêque et un registre d'enquête permettra au public de consigner ses observations.

Horaire d'accès en mairie : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h15 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ; samedi de 9h00 à 17h00 ; Fermeture le mercredi.

La mairie est fermée les jours fériés : 11 novembre

LA mairie sera ouverte exceptionnellement le mercredi 19 novembre 2025 de 14h00 à 17h00 pour les personnes qui souhaitent rencontrer le commissaire enquêteur ou accéder au registre d'enquête

De même le dossier est consultable sur le site de la Mairie e www.puy-leveque.fr. Les observations peuvent être adressées :

- Par écrit à Monsieur le Commissaire-Enquêteur, Mairie de Puy l'Evêque, 1 place de la Truffière, 46 700 Puy l'Evêque
- Par voie électronique à l'adresse mail suivante mairie@puy-leveque.fr en **précisant en objet** : « Enquête Publique ».

Monsieur GARDES Patrick retenu comme Commissaire-Enquêteur, recevra à la mairie de Puy-l'Evêque,

- le mardi 4 novembre de 8h15 à 12h00
- le samedi 8 novembre de 9h00 à 12h00
- le mercredi 19 novembre de 14h00 à 17h00

Fait à Puy-l'Evêque, le 15 octobre 2025

Le Maire,
Serge GUÉRIN



POUR LE MAIRE
L'ADJOINT
PAR DELEGATION

Jean Louis
DACCOSTA